Association vaudoise pour les Droits des Femmes No 81 avril 2022

ADF-vaud

GAZETTE

ADF-vaud
Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie de Marcelin

Sommaire

2 Editorial *Martine Gagnebin*

Société

7 50 ans de Suffrage. Regard dans le rétro *par Martine Gagnebin, Simone Chapuis et Nuria Gorrite*
10 Initiative vaudoise pour un congé parental : à signer jusqu'au 16 mais 2022, *Sandrine Bavaud*
12 La « fillette intrépide » de Wall Street, *par Martine Gagnebin*
12 Révision du droit pénal en matière sexuelle, *Martine Gagnebin*
13 « Iels » est dans le dictionnaire, *Martine Gagnebin*
13 Important- AVS 21

Histoire

4 Quand les Suffragettes se rebiffèrent, *Viviane Schusselé*

Divers

3 La maraîchère qui vous donne la pêche, *Chistiane Schaffer*
5 La Bibliothèque des femmes de Bologne. Un véritable trésor, *Brigitte Knobel, Simone Storz Bovay et Marinette Wannaz*
14 Enfin la démocratie ! *Martine Gagnebin*
14 Brèves
16 Appel à nos membre
16 Agenda

Editorial *par Martine Gagnebin*

Elections 2022. Et demain ?

Qu'en sera-t-il des orientations et des décisions qui seront prises par celles et ceux qui nous gouverneront bientôt ?

Les élections du 20 mars dernier permettent quelques projections. Un Grand conseil sans grand changement dans les forces en présence. Mais un Conseil d'Etat peut-être plus à droite, ce qui conduira probablement à une politique elle aussi plus à droite. Il nous faudra attendre le 10 avril pour être fixé-e-s. Garderons-nous une majorité de femmes à l'exécutif ? Nous étions si fières et heureuses de nos 5 (!) Conseillères. A canton pionnier en matière de suffrage féminin, direction pionnière elle aussi par le nombre de ses élues, disions-nous. La très belle élection de Christelle Luisier, qui obtient la majorité absolue, nous réjouit et nous la félicitons ici. Mais pour la suite, c'est encore une grande interrogation. 3 ? 4 ? 5 encore ? Rendez-vous au 10 avril ! Et rendons-nous nombreuses et nombreux aux urnes : le taux de participation (34,25%) est scandaleusement bas, presque 6 points de moins qu'en 2017.

Et les femmes au sein du Grand conseil ? Un peu plus qu'il y a 5 ans : 54, soit 6 de plus, ce qui ne représente toujours que 30% des sièges. On est encore loin de la « vague violette » qui avait envahi le Conseil national en 2019 et on envie Neuchâtel avec ses 58 députées sur 100 membres. Trop de partis ne présentent toujours pas assez de femmes, malgré un réel effort de certains. Les résultats du second tour peuvent encore modifier ces chiffres, à la hausse ou à la baisse. Joli succès à relever : Laurence Cretegny, membre de l'ADF-Vaud, a obtenu le meilleur résultat individuel cantonal, 7478 voix.

A propos des élections, des candidates et des élues, l'ADF-Vaud n'a pas pu organiser, pour des raisons sanitaires, sa traditionnelle « soirée des candidates ». Elle aurait dû avoir lieu en février ; elle a seulement été repoussée au **jeudi 12 mai**. Seront invitées toutes les candidates, élues ou non. C'est pour nous une manière de remercier ces femmes de leur engagement en politique et pour notre société. Un débat, un repas, des échanges par-delà la compétitivité partisane.
Mais la Gazette contient d'autres sujets encore : alors bonne lecture !

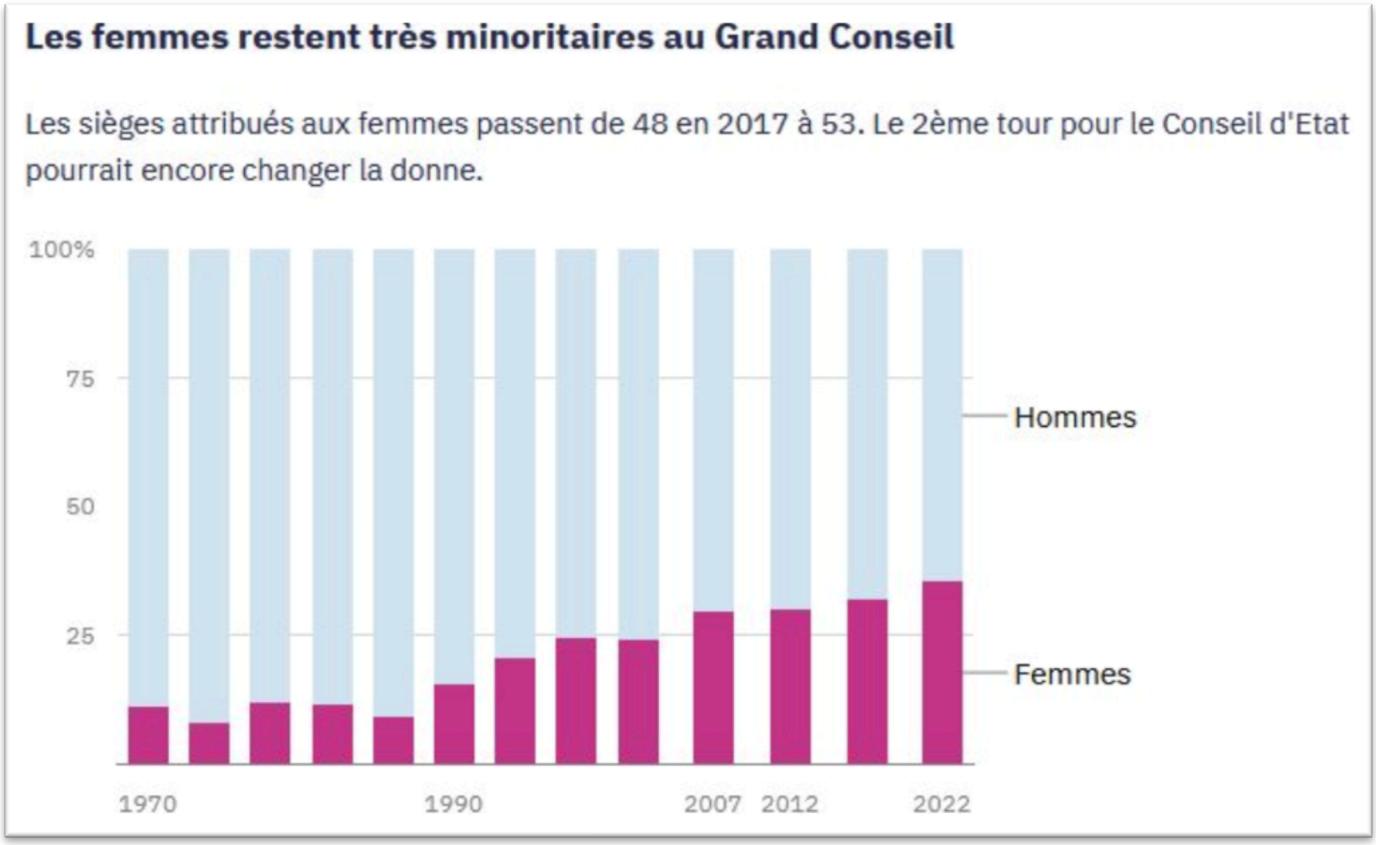

La maraîchère qui vous donne la pêche… *par Christiane Schaeffer*

Au marché de Lausanne, elle est toujours là, le mercredi et le samedi, qu'il pleuve ou qu'il vente, même quand la température flirte avec le degré zéro ou dépasse 30 degrés. Souriante, chaleureuse, un charmant accent vaudois et une énergie sans faille.

Pourtant rien ne prédestinait la belle citadine née à la fin des années cinquante au métier d'agricultrice. Mais voilà, le destin réserve parfois des surprises. Le père de Viviane, André Lasserre, professeur d'histoire à l'Université de Lausanne et politicien actif, était un vrai libéral, avec pour principe la liberté assortie de la responsabilité. La mère de Viviane, aussi enseignante, a fait preuve d'un grand engagement envers les autres, notamment en aidant des boursières africaines. La famille habitait à la Clochatte en périphérie de Lausanne et Viviane aurait dû suivre ses premières classes d'école à Bellevaux en ville, mais ses parents ont préféré la campagne et l'école du Mont-sur-Lausanne.

Viviane a six ans et l'un de ses camarades de classe

est Jean-Robert Henny, dont les parents exploitent le domaine agricole au Mont. Et c'est le début d'une très belle histoire. A la fin de la scolarité obligatoire, Viviane poursuit des études, au Gymnase de la Cité, puis à l'Université, où elle décroche une licence en Sciences naturelles. Jean-Robert n'a pas quitté son cœur, même si les deux écoliers se sont perdus de vue, avant de se retrouver à l'adolescence. Viviane ayant terminé ses études et Jean-Robert étant solidement installé comme agriculteur sur le domaine familial dont il a hérité, les deux tourtereaux se marient pour de vrai.

Très rapidement, Viviane consacre tout son temps à sa famille et à l'exploitation. Elle met en place son propre stand de produits de la ferme, au marché de Lausanne, qui vient s'ajouter au stand tenu par sa belle-famille.

Voilà donc 42 ans que Viviane vient deux fois par semaine au marché, tout d'abord à la rue de Bourg et maintenant à la place Saint-François, sauf pendant la période de Noël, lorsque les cabanes la relèguent momentanément à la rue de Bourg. Avec Viviane, on vit au rythme des saisons et des produits locaux avec des noms qui chantent à vos oreilles.

En hiver, carottes, pommes de terre, choux, poireaux, pommes Gala, Caméo, Corail, Mélodie, Belle Sylvie, Rubinette, Topaze (60 variétés produites) et poires Curé, Céleste, Conférence, Concorde, kiwis, salades (rampon, frisée, endive, chicorée). Et s'il vous vient l'envie de petits fruits, on peut toujours se consoler avec une confiture maison (pêches, framboises, raisinets etc). Au printemps, si les conditions météo l'ont permis, on retrouve à l'étal de grands paniers débordant de magnifiques variétés de cerises la Tchèque ma préférée, la Napoléon, la Concupiscence, les Griottes et les Bigarreaux du Patron (45 variétés cultivées !), puis suivent les fraises, les framboises, les groseilles, les mûres. Entre printemps et été, les légumes sont de toute beauté et de variété. On retrouve la tomate, l'aubergine, le chou-fleur, le concombre, les radis, les épinards, suivent les haricots, les brocolis, le chou Kale, le fenouil, les poivrons, la rhubarbe, le céleri, l'oignon frais. En été arrivent les pêches et les prunes, puis vers la fin le raisin. L'automne apporte du raisin encore meilleur, de la courge, du chou rouge et des noix fraîches. Cette liste est loin d'être exhaustive, j'en oublie et des meilleurs. Une visite au marché vous le montrera.

Ce tableau paraît idyllique certes. Il doit être nuancé. Viviane relève que le travail avec la terre est toujours un défi : météo, parasites, politique agricole, concurrence, économie en général. Est venue s'ajouter depuis quelque temps l'écologie, enjeu supplémentaire dont la responsabilité incomberait aux seuls agriculteurs. Etre femme dans l'agriculture n'est pas pénalisant. Contrairement à certaines idées reçues l'agriculteur est très respectueux de la femme. Une difficulté peut être la conduite du personnel pas forcément habitué à travailler sous les ordres d'une femme. Trouver la main-d'œuvre adéquate dans le domaine agricole est une gageure, notamment parce que les salaires sont bas.

Viviane n'a pas failli à sa tâche de mère de famille. Le couple a trois enfants, deux fils et une fille. Elle dit le plaisir d'avoir pu les élever au sein d'une ferme, dans la nature et en osmose avec l'activité professionnelle des parents. Un des fils s'est engagé dans l'agriculture et il est sur le point de reprendre le domaine. La succession est donc assurée, avec aussi six petits-enfants, trois filles et trois garçons.

Viviane trouve encore le temps de se consacrer aux autres, dans le cadre de la paroisse. Elle est membre du Conseil paroissial, de commissions et monitrice. Elle accueille à la ferme des personnes en situation difficile et préside un association de soutien au Liban. Bref, elle ne compte pas ses heures.

Si vous ne connaissez pas encore Viviane, allez la voir à son stand. Elle vous accordera certainement un peu de temps, mais pas trop, les clients sont pressés et souvent ils doivent

faire la queue pour être servis. C'est bon signe ! En passant, vous verrez que le domaine produit du vin. C'est le fils Henny qui s'est lancé dans la viticulture avec un vigneron du coin. Goûtez-le et dites-moi s'il est bon, puisque je ne bois pas ou si peu.

Oui, Viviane est une femme rayonnante, positive, dynamique et c'est un grand privilège de pouvoir la connaître.

Quand les Suffragettes se rebiffèrent. *Par Viviane Schusselé*

Edith Margaret Garrud 1872-1971 née **Edith Margaret Williams** épouse William, professeur d'arts martiaux qui fonde la Golden Square school. Edith devient l'instructrice pour femmes et enfants. Dès 1908 elle donne des cours au « Suffragettes Self-Defence Club » réservé aux militantes luttant pour le droit de vote. Les journalistes les nommèrent les « suffrajitsu »

Afin de protéger Emmeline Pankhurst, fondatrice de la Women's Social and Political Union, figure de proue du mouvement et ses membres, les suffrajitsu créèrent une équipe de 30 gardes du corps féminins formées aux arts martiaux, parfois munies de matraques dissimulées sous leurs robes longues. Leur mission : protéger les leaders des suffragettes de l'arrestation, si nécessaire par la force physique.

Une des **bodyguards** découvre par exemple qu'on peut faire tomber un policier à cheval si on frappe l'arrière du genou de l'animal avec une massue. Cette technique ne fait pas mal au cheval, mais le force à « s'asseoir », au grand dam du cavalier surpris. Une autre technique de combat préférée est de tirer sur les bretelles élastiques d'un policer pour arracher les boutons de son pantalon – les mains occupées à tenir son pantalon en place, il peut difficilement courir après les suffragettes... Les médias, déjà très critiques envers les suffragettes en général, essaient de les ridiculiser par des caricatures.

La Bibliothèque des femmes de Bologne
Un véritable trésor *par Brigitte Knobel, Simone Storz Bovay et Marinette Wannaz*

« *Fonder des bibliothèques, c'[est] encore construire des greniers publics, amasser des réserves contre un hiver de l'esprit qu'à certains signes, malgré moi, je vois venir.*» Cette citation de Marguerite Yourcenar figure sur le site internet de la Bibliothèque des femmes de Bologne. Trois membres du comité de relance de la Bibliothèque des femmes de l'ADF-Vaud ont voulu en savoir plus et ont visité, l'automne passé, ce lieu dédié au féminisme, créé en 1983, le plus important dans ce domaine en Italie.

La *Biblioteca Italiana delle Donne* de Bologne est établie dans l'ancien couvent de femmes Santa Cristina, dans la vieille ville de Bologne, via del Piombo 5. Elle occupe la moitié de l'ancien cloître, l'autre moitié étant dévolue à l'Université (section des Beaux-Arts).
Nous avons été accueillies par Elena Musiani, membre du comité de l'association Orlando qui gère la bibliothèque. Elena Musiani est professeure d'histoire à l'Université de Bologne, spécialiste du Risorgimento. Nous avons également pu nous entretenir avec une bibliothécaire qui nous a donné des conseils pour le classement des livres.

L'association ORLANDO

La Bibliothèque des femmes de Bologne a été créée par l'association Orlando**.** Ce nom fait référence à l'ouvrage homonyme de Virginia Woolf paru en 1928 (histoire d'un homme qui devient femme). Cette association féministe a été fondée à la fin des années 1970, comme la Maison de la Femme de Lausanne. Elle gère actuellement le Centre des femmes (plus précisément le Centre de documentation, de recherche et d'initiative des femmes), qui organise divers événements, la Bibliothèque des femmes et les archives de l'histoire des femmes sises sur le même lieu favorisant une grande synergie. Au moment de notre visite, un séminaire transdisciplinaire a eu lieu par visioconférence consacré au monde à l'épreuve de la pandémie : pensées et pratiques féministes.

L'association compte 35 membres dont une quinzaine de personnes actives. Elle est organisée en 3 sous-groupes, chacun étant responsable d'un domaine particulier.

1. LE DOMAINE DE LA MONDIALISATION qui s'occupe des théories et pratiques politiques dans le monde.
2. LE DOMAINE DE L'ÉCOLE ET DE LA FORMATION qui promeut des livres contribuant à la déconstruction des stéréotypes.
3. LE DOMAINE TECHNIQUE qui s'occupe de digitalisation informatique.

L'association Orlando a signé une convention (partenariat) avec la commune de Bologne. Depuis 2013, la Bibliothèque des femmes est intégrée au réseau des bibliothèques communales de Bologne qui gère le financement, la politique des prêts et l'engagement du personnel.

Taille de la Bibliothèque des femmes et des archives

Le centre comprend une bibliothèque en libre accès destinée au grand public et aux spécialistes intéressé.e.s par les questions de genre et un espace d'archives réservé aux chercheuses et chercheurs.

La bibliothèque est dotée de 40 000 livres tandis que le centre d'archives compte 600 livres du XIXe siècle ainsi que le fonds des archives de l'association Orlando et celles d'Anna Rossi-Doria (1938-2017), professeure d'université, spécialiste de l'histoire des femmes et du féminisme, la « Michelle Perrot italienne » dixit Elena Musiani !

La visite des archives et de la Bibliothèque de Sophie

Nous avons commencé la visite par l'immense pièce où sont rangés les archives et les livres du XIXe siècle qui proviennent de dons ou d'achats chez des brocanteurs ou antiquaires, ce qui représente 10 mètres d'archives ! Celles-ci ne sont pas numérisées faute de ressources suffisantes.

Le centre d'archives comprend également la « Bibliothèque de Sophie », une bibliothèque léguée par une femme de l'aristocratie sicilienne du début du XXe siècle. Cette bibliothèque personnelle, forte de 300 volumes, donne, via les titres retenus, une représentation de l'éducation des jeunes filles de bonne famille.

Par ailleurs, certaines anciennes revues illustrées destinées au lectorat féminin ainsi que des romans-photos sont également archivés afin de faire l'objet d'études genre. La page internet du centre d'archives rappelle bien que l'histoire des femmes reste à défricher : « *La femme n'écrit pas*

sa propre autobiographie et tient rarement un journal intime ; il ne reste qu'une poignée de lettres d'elle… » (Virginia Woolf)

La visite de la Bibliothèque des femmes

Quatre bibliothécaires salariées par la ville de Bologne et trois stagiaires bibliothécaires s'occupent du fonctionnement de la bibliothèque qui comprend 40 000 livres, dont des DVD, des livres pour enfants et adolescents et de la littérature grise (à savoir des documents qui n'entrent pas dans les circuits habituels d'édition et de distribution).

Entre 20 à 30 personnes par jour fréquentent la bibliothèque. Le prêt est gratuit et les ouvrages de Carla Lonzi ont la cote puisque son livre phare *Crachons sur Hegel. Une Révolte féministe* (paru en 1970) figure parmi les plus empruntés.

La ligne directrice de la politique d'achat consiste à intégrer de nouvelles connaissances et ressources. Pour ce faire, la bibliothèque dispose de 10 000 euros par année pour l'achat de nouveaux livres.

Comme la Bibliothèque des femmes a été communalisée, elle a adopté la classification CDU. Il s'agit d'une classification qui date du XIXe siècle et qui est donc très genrée (stéréotypée). Ce système n'intègre pas du tout les thèmes féministes.

La bibliothécaire nous rappelle qu'un livre bien classé augmente les chances d'être lu ! Elle précise que chaque classement est particulier. C'est le contenu et non la forme du récit qui dicte le classement. Les ouvrages biographiques ou autobiographiques sont donc classés en fonction de leur contenu.

A l'issue de cette visite fort instructive et dynamisante, nous avons offert à Elena Musiani un exemplaire de la *Gazette* d'octobre 2021 et une copie de notre projet de la Bibliothèque des femmes de Lausanne qui commence à éclore.

Pour en savoir plus :

- Site internet de l'association Orlando : https://orlando.women.it/
- Site internet de la Bibliothèque des femmes de Bologne : https://bibliotecadelledonne.women.it/ (catalogue en ligne)

50 ans de Suffrage
Regard dans le rétro *par Martine Gagnebin, Simone Chapuis, et Nuria Gorrite*

Il s'en est passé des événements tout au long de 2021 ! Nous n'allons pas reprendre ici la longue liste des ouvrages, films, conférences, marches qui ont émaillé cette dernière année. Mais nous réjouir de tout ce qui a été vécu, relevé, dénoncé, fêté : on avait enfin l'impression que les préoccupations femmes n'étaient plus passées sous silence.

Cependant il y a quelques faits marquants que nous souhaitons rapporter dans ces pages :

1/ La deuxième Session parlementaire des femmes (28 – 29.10.2021)

2 jours, 246 femmes, 77 objets de votes. Un travail professionnel et engagé des participantes et leur forte volonté d'avoir un impact politique ont permis de remettre 23 pétitions au Bureau des Conseils et c'est sous cette forme que le Conseil national et le Conseil des Etats les traiteront. Ces pétitions sont les suivantes :

1. Egalité des chances dans la vie professionnelle avec le congé parental, le fonds d'infrastructure pour l'accueil extrafamilial d'enfants et l'imposition individuelle.

2. Inclure les ménages privés dans le champ d'application de la loi sur le travail.
3. Révision de la loi sur l'égalité et création d'une autorité fédérale indépendante chargée d'appliquer l'égalité salariale entre femmes et hommes.
4. Egalité à la retraite.
5. Création d'un Office fédéral de l'égalité et de la famille.
6. Egalité des chances en matière de santé sexuelle globale des femmes.
7. Mise sur pied d'un programme national de recherche sur la discrimination et les biais implicites dans le domaine de la santé.
8. Accès pour toutes et tous à une éducation sexuelle holistique dispensée de manière professionnelle.
9. Intégrer la perspective de genre dans la stratégie Suisse numérique.
10. « Moitié-moitié » dans les professions MINT. Augmenter la proportion de femmes.
11. Introduction du droit de vote pour les habitants-es du pays n'ayant pas la citoyenneté Suisse.
12. La Suisse rejoint le Partenariat des gouvernements pour une économie du bien-être (WEGo).
13. Travail de soins. Amélioration des crédits pour l'éducation et la prise en charge des enfants.
14. 0,1% du PIB pour la protection contre la violence basée sur le genre.
15. Poursuite au pénal - Révision de la loi sur les infractions sexuelles.
16. Sensibilisation et prévention de la violence basée sur le genre et de la violence dans l'environnement social - Campagnes nationales.
17. Révision du droit matrimonial : atténuer les effets négatifs du divorce ou de la dissolution du partenariat enregistré dans les exploitations agricoles.
18. Donner suite au rapport du Conseil fédéral du 16 septembre 2016 sur les femmes dans l'agriculture.
19. Sécurité sociale. Quelles solutions pour une assurance maternité et un congé paternité indépendants de l'activité lucrative ?
20. Y a-t-il une discrimination en fonction du sexe dans la transmission des exploitations agricoles ?
21. Définir des standards en matière de politique de l'égalité pour le financement des hautes écoles et l'attribution de fonds de tiers.

22. Pour l'égalité des chances et le soutien de la relève scientifique, augmentons le financement de base et créons plus d'emplois permanents dans les hautes écoles universitaires.

23. Promouvoir les études genre dans les universités et les hautes écoles.

2/ Le Prix de l'Egalité (CLAFV) 2021 et la Femme remarquable de l'année

Là, c'est un oubli que nous relevons : ce prix et cette distinction n'ont vraisemblablement pas retenu l'attention des médias. Et pourtant …. Un prix de l'égalité, décerné tous les deux ans, en partenariat avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, c'est un événement primordial ! C'était le 10 novembre dernier.

Et la gagnante est : **La bûche** ! Un collectif de femmes dessinatrices et autrices de BD en Suisse romande. Un réseau qui regroupe près de 90 artistes. Elles ont remporté ce prix parmi 19 organisations ou associations candidates. Bravo à elles.

Standing ovation pour Simone

La Femme remarquable est **Simone Chapuis-Bischof**, choisie par le CLAFV pour son engagement depuis de très nombreuses années pour l'égalité. Elle a été et est encore pour beaucoup un modèle. Oui, nous devons à Simone Chapuis-Bischof de nombreuses avancées féministes ! Il y avait dans la salle plusieurs jeunes féministes, femmes et hommes, qui ne connaissaient pas la lauréate et nous nous sommes empressées de la présenter, suscitant leur étonnement, leur admiration et leur enthousiasme.

Les remerciements de la Femme remarquable

Très émue, Simone Chapuis n'a pas pu adresser ses remerciements comme elle l'aurait voulu. Elle prie la Gazette de se faire porte-parole de ce qu'elle souhaitait transmettre :

« 10 novembre 2021. Ce jour-là, j'ai complètement paniqué : je devais remercier, faire un discours qui se tienne… je m'en veux aujourd'hui et je voudrais retrouver des mots sensés pour dire merci.
Cher comité du CLAF, je vous remercie de m'avoir décerné un tel prix.
Merci beaucoup. Ah Non ! c'est un peu court et l'on pouvait dire bien des choses en somme :
URGENT : C'est le 50e anniversaire du suffrage féminin, il nous faut une suffragette comme femme de l'année.
PRESSE : Il n'y a bientôt plus de suffragettes … mais il y a Simone Chapuis qui vient d'avoir 90 ans !
AGRESSIF : Bonne idée que cette vieille féministe qui refuse depuis des mois tout interview ?
TOLERANT : Savait-elle ce qu'elle se voulait, elle qui a soutenu Marianne Huguenin, Eliane Rey et Doris Cohen-Dumani ?
PRATIQUE : Elle se dit ni de gauche, ni de droite, vous ne risquiez pas d'ennui politique !
FACILE : en désignant une membre de l'ADF, vous faisiez d'une pierre deux coups, vous remerciez l'ADF de son long combat pour le suffrage féminin.
RECONNAISSANT : C'était le moment de féliciter l'ADF de son long militantisme.
Sur tous les tons… merci chères membres du comité et du jury du CLAF. »

3/ La clôture de CH 2021 en Suisse romande

Cette association a eu pour but de fédérer toutes les manifestations organisées pour célébrer les 50 ans du suffrage féminin au niveau national et de leur donner une visibilité. Avant de se dissoudre, elle organisait une soirée festive au Casino de Montbenon pour prendre congé et remercier les Romandes de leur engagement.

Les prises de parole furent nombreuses. L'assemblée réunissait une centaine de féministes de tous âges. Et l'atmosphère, comme souvent dans ce genre de rencontres, sentait bon la sororité, le parler vrai, le bonheur d'être ensemble.

Madame Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat et membre de l'ADF-Vaud a prononcé un discours, qu'elle nous autorise à transmettre ici.

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de prononcer ces quelques mots en début d'une soirée qui célèbre les 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse. Ce droit est une conquête fondamentale, mais qui, ayant le même âge que moi-même, est somme toute encore très jeune. C'est un plaisir donc de m'adresser à vous, c'est un honneur aussi, mais c'est surtout un devoir.

C'est un devoir car je crois que nous vivons une époque complexe, au sein de laquelle les institutions sont questionnées – parfois à juste titre – mais qui comporte également la prolifération de demi-vérités, de fake news, et une forme de relativisme historique et intellectuel parfois inquiétant. Alors, comme démocrate, c'est un devoir de célébrer une conquête essentielle. Dans une époque de généralisation du « click » et du « like », il est nécessaire de rappeler l'engagement profond qu'implique le droit de vote.

Le droit de vote n'est pas une simple liberté, comme le droit de choisir entre noir ou blanc, de manger de la pizza à l'ananas ou de porter des chaussettes avec des sandales. Non le droit de vote est ce qui permet à chacun, et depuis 50 ans, à chacune de participer à l'élaboration de notre cadre de vie commun, à notre ordre institutionnel qui permet de définir nos droits et nos libertés communes. C'est le droit de choisir qui nous dirige, pour un temps donné et dans un cadre donné. Et en choisissant, en élisant, comme démocrate, on accepte ce faisant le choix réalisé par la majorité de la population – y compris lorsqu'on est soi-même minoritaire.

Le droit de vote c'est donc à la fois le moyen de la démocratie, sa condition, mais aussi son résultat. Car ce droit est profondément égalitaire. Il consacre l'égalité des individus – égalité formelle, mais la forme est déjà si importante. Dans l'urne, le poids de votre voix est équivalent que vous soyez pauvre ou riche, jeune ou vieux et désormais homme ou femme. Et c'est probablement car il consacre cette égalée fondamentale que l'ordre patriarcal s'est longtemps opposé à son extension à la classe des femmes. Si les féministes, les forces progressistes avec elles, ont dut se battre pour conquérir ce droit, c'est précisément qu'il consacre une marche vers l'égalité et l'abolition de privilèges que d'aucuns ne voulaient pas voir disparaitre.

Malheureusement, comme nous le savons, ce droit formel n'est pas utilisé de la même manière par toutes et tous. Les hommes, bien formés, plus aisés et plus âgés se sentent d'autant plus légitimes à intervenir politiquement et à voter. Notre combat aujourd'hui doit être de permettre à celles qui se sentent exclues ou, à tort, incompétentes, de prendre part au processus électoral et politique. La mise en œuvre effective de ce droit fondamental doit permettre à toutes les femmes, et notamment les plus jeunes et celles qui sont socialement défavorisées de prendre la place à laquelle elles ont droit dans l'espace public, de faire valoir leurs idées, leurs besoins, leurs arguments et de voter.

En commémorant, en célébrant ce soir cette conquête, c'est aussi un fortifiant que nous nous donnons aujourd'hui pour continuer à lutter contre les inégalités, pour dénoncer le sexisme qui continue d'imprégner notre société et pour créer ici et maintenant les conditions d'une véritable égalité. Je vous souhaite d'excellents débats.

Initiative vaudoise pour un congé parental : à signer jusqu'au 16 mai 2022 *par Sandrine Bavaud*

Les initiatives cantonales telles que lancées dans le canton de Vaud peuvent contribuer à faire émerger partout en Suisse un congé parental digne de ce nom.

Le Parti socialiste vaudois souhaite un congé parental rémunéré de 34 semaines, y compris pour les familles homoparentales ou adoptantes, et dépose une initiative législative. Elle vise une politique égalitaire entre les femmes et les hommes, favorisant la conciliation Famille/Travail pendant les premiers mois de la vie de l'enfant, le bien-être des tout-petits et l'implication des pères.

Le congé parental n'est pas un frein pour notre économie

Soutenue par les partis de gauche tels que les Vert-es et les associations, l'initiative cantonale ne semble par convaincre au-delà. Malgré la pertinence et la popularité du projet, 81,4% des voix vaudoises ayant plébiscité en 2020 un congé paternité de dix jours, les opposants ne souhaitent pas charger la facture sociale. Le Parti socialiste estime les coûts à 136 millions de francs par an, financés sur le mode tripartite, donc répartis entre l'État, l'employeur et l'employé.

Pourtant investir dans le congé parental a des répercussions positives sur l'économie comme le souligne une analyse mandatée en 2017 par la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales **:** les entreprises subissent moins de fluctuations de leur personnel et voient leur productivité augmenter, le moral au travail s'améliorer et leur chiffre d'affaires s'accroître. Par ailleurs, soutenir la santé et la trajectoire professionnelle des femmes contribue également à générer davantage de recettes fiscales.

Une initiative cantonale n'empêche pas à terme un congé parental national

Certains rétorqueront aussi, à juste titre, qu'une approche nationale est souhaitable, la Suisse étant classée par l'UNICEF (2019) au dernier rang en matière de politique familiale. Inversement, la Norvège, l'Islande, l'Estonie et le Portugal ont les politiques les plus favorables aux familles, parmi les 31 pays riches de l'OCDE et de l'Union Européenne qui disposent de données. Cela dit, en résonance à cette réalité choquante, vouloir classer l'initiative vaudoise au profit d'une vision fédérale, dont l'urgence est réelle, semble fallacieux.

De plus en plus de cantons se mobilisent désormais pour un congé parental, comme celui de Vaud ou de Genève - ce qui ne remet nullement en cause la perspective à terme de bases légales sur le plan national. Au contraire, en alimentant le débat sur le fond et surtout en se montrant précurseurs, les cantons pourraient ouvrir la voie à un vote fédéral.

Afin de maintenir cet élan et permettre à des jeunes familles de bénéficier d'un congé paternité, au moins sur le plan cantonal vaudois, l'ADF-Vaud ne peut que vous inviter à signer d'ici au 16 mai une initiative bienvenue.

Pour plus d'infos ou imprimer des feuilles de signatures : www.congeparentalvaud.ch

L'ADF-Vaud vous invite aussi à signer l'initiative populaire fédérale soutenant les crèches et le parascolaire

L'initiative populaire fédérale "Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous (initiative sur les crèches)", a été lancée le 8 mars 2022 à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Elle demande des offres d'accueil de qualité pour les enfants de 3 mois jusqu'à la fin de la scolarité, des tarifs abordables pour les familles, et vise davantage d'égalité dans le monde du travail. Une initiative ambitieuses mais raisonnable dès lors que notre pays se trouve au 38ème rang sur 41 des pays les plus riches en matière de soutiens proposés aux enfants et aux parents (UNICEF 2021).

Pour plus d'infos ou imprimer des feuilles de signatures : www.creches-abordables.ch

La « fillette intrépide » de Wall Street *par Martine Gagnebin*

Elle est actuellement dans la tourmente cette petite fille, statue de bronze, qui veut signifier la lutte pour une meilleure représentation des femmes dans le monde de la finance.
Œuvre de l'artiste Kristen Visbal, mains sur les hanches, nez en l'air, jupe et cheveux au vent, elle fait face au célèbre « Charging Bull », ce taureau érigé pour symboliser la « force et le pouvoir du peuple américain » après le krach boursier de 1987.

Exposée à la veille de la Journée internationale des femmes en 2017, elle est très vite devenue la coqueluche de New York. Mais rapidement, du haut de son 1,27 mètre, cette statue dérange. Tout d'abord, le sculpteur du taureau n'apprécie guère que cette petite fille lui fasse de l'ombre et lui vole la vedette. Premier procès. Et tourmente sur les réseaux sociaux. Pétition pour qu'elle puisse rester à sa place.

En décembre 2018 elle est tout de même transportée un peu plus loin, face à la Bourse de New York. Mais la polémique ne diminue pas : on découvre que c'est State Street, une entreprise financière, qui est à l'origine de cette commande. Peut-être pour se payer une bonne conscience, cette société ayant été dénoncée et punie pour discriminations à l'interne envers les femmes et les Noir-e-s ? Et voilà notre petite intrépide encore une fois ballotée dans des « affaires » qui la dépassent.

Enfin, nouvelle attaque : devant le succès de sa fillette, l'artiste émet des répliques, qu'elle vend à des particuliers ou des institutions. Elle est alors accusée d'avoir rompu une partie des accords conclus lors de la commande de la statue. Procès encore une fois.

Cette petite fille a suscité bien des émois, déclenché plusieurs procès, alimenté les polémiques. Mais elle est toujours au cœur de Manhattan ! Elle y avait été placée pour un temps déterminé. De nombreuses voix s'élèvent pour qu'elle puisse y rester. Un membre de du Conseil municipal de la ville de New York, Christopher Marte, lance un appel : *« cette fillette représente pour de nombreuses jeunes filles ce que la statue de la Liberté symbolisait pour les immigrants. Nous devons nous assurer que cette statue reste ici, et pas seulement temporairement, pour les trois prochaines années, mais de façon permanente ».*
Qu'on se le dise : notre fillette intrépide n'a pas dit son dernier mot !

Révision du droit pénal en matière sexuelle *par Martine Gagnebin*

Après une longue période d'attente, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a présenté son projet de loi sur la révision du droit pénal en matière sexuelle. Ce projet comprend des améliorations significatives : la contrainte et la violence ne sont plus des conditions obligatoires à la reconnaissance d'un viol. Le principe du refus (« non, c'est non ») est très clairement mis en avant. Certain-e-s membres de la commission auraient souhaité aller plus loin en introduisant aussi l'absence de consentement, ce qui a été refusé par 9 voix contre 4. Et c'est ce point qui fâche, avec raison, les milieux qui ont lutté et luttent encore pour un signal fort donné par cette révision de la loi. « Il n'est pas acceptable que le fait de passer outre un 'non' ne soit pas considéré comme un acte répréhensible. Il s'impose que la société ne tolère pas certains comportements. Seule une définition du viol selon le principe 'seul un oui est un oui' peut protéger efficacement l'autodétermination sexuelle et englober les situations où les victimes n'ont pas pu dire 'non', et

cela en particulier parce qu'elles étaient dans un état de sidération. C'est d'ailleurs un point important de la Convention d'Istanbul, ratifiée par la Suisse et entrée en vigueur en avril 2018 (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique).

Ce projet de révision prévoit aussi que les références au sexe de la victime soient supprimées de la définition.

C'est au courant de la session de cet été que le Conseil des Etats discutera de ce projet. Restons attentives.

« iels » est dans le dictionnaire *par Martine Gagnebin*

Avec l'arrivée dans nos conversations, dans nos lectures, de ce pronom personnel nouveau, c'est aussi une façon nouvelle de tenir compte des personnes qui ne se reconnaissent pas lorsque l'on parle des « femmes » et des « hommes ». Leur vie est différente et nous avons parfois encore de la peine à nous y retrouver dans une terminologie qui évolue.

Petit glossaire pour apprendre à mieux nous comprendre :

Identités de genre. Le ou les genres auxquels une personne s'identifie.

Transgenre : une personne dont l'expression de genre et / ou l'identité de genre s'écarte des attentes traditionnelles reposant sur le sexe assigné à la naissance.

Cisgenre : dont l'identité de genre correspond à son sexe biologique. Exemple : une personne de sexe féminin qui s'identifie au genre féminin.

Non-binaire ou genderqueer : une personne qui soit ne s'identifie ni au genre féminin ni au genre masculin, soit s'identifie aux deux genres à la fois, ou encore qui se situe entre ces deux genres.

Pangenre : une personne qui s'identifie à plusieurs identités de genre.

Gender fluid : l'identité de genre évolue sans cesse, pouvant passer du féminin au masculin ou au genre neutre.

Iel : pronom neutre, utilisé par et pour les personnes de genre neutre qui ne se reconnaissent ni dans le genre féminin ni dans le masculin. S'utilise aussi pour remplacer la double dénomination « il » ou « elle ». Pluriel « iels »

LGBTQIA+. Sigle désignant l'ensemble des personnes non strictement hétérosexuelles ou cisgenre.

En décortiquant ce la donne : **L**esbiennes, **G**ays, **B**isexuel-le-s, **T**rans (transgenre et / ou transsexuel-le), **Q**ueer, **I**ntersexe, **A**sexuel, **+** qui signifie « et tous les autres »

(lire plus bas les définitions)

Le sexe biologique. Le sexe avec lequel on naît : masculin, féminin ou intersexe.

Intersexe : personne dont les organes génitaux, les hormones, les chromosomes ou les organes reproducteurs ne sont ni complètement féminins ni complètement masculins selon les normes médicales. Environ 1,7% de la population naît avec des caractéristiques intersexes.

Orientation sexuelle.

Homosexuel-le : personne attirée par le même genre.

Hétérosexuel-le : attirée par le genre binaire opposé

Bisexuel-le : une personne attirée par quelqu'un-e de son propre genre et aussi par les autres genres.

Asexuel-le : une personne qui n'a pas ou peu de désir sexuel.

Pansexuel-le : qui peut être attirée par tous les genres, y compris non-binaires.

Oui, c'est compliqué. Tant pour celui ou celle qui vit l'une ou l'autre de ces situations que pour celles et ceux qui veulent y voir un peu plus clair. C'est compliqué, mais tellement nécessaire et même indispensable !

Note : ces lignes sont largement inspirées par un article du magazine Coopération (25.01.2022)

Enfin la démocratie ! *par Martine Gagnebin*

C'est un livre. Qui raconte, illustre, partage, décrit un tronçon du chemin vers l'égalité en Suisse.

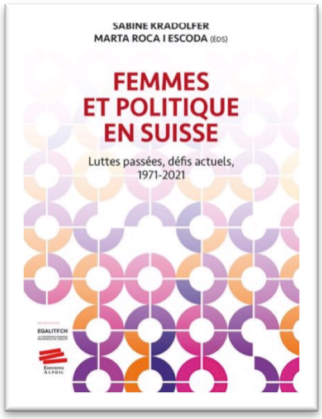

Certes nous ne sommes pas au bout de ce chemin, mais une étape capitale était franchie le 7 février 1971, avec l'obtention des droits de vote et d'éligibilité. La démocratie helvétique prônée et admirée loin à la ronde était un modèle. Mais un modèle incomplet puisque cette belle démocratie n'était pas universelle.

Cet ouvrage, dirigé par S. Kradolfer et M. Roca i Escoda, fait appel à de nombreuses contributions de chercheuses, philosophes, politologues, linguistes, historiennes, activistes, femmes et hommes. Des textes étayés et sérieusement documentés certes, mais qui se laissent facilement appréhender. Quelques exemples parmi les titres des 10 chapitres : Obstacles symboliques à la reconnaissance des femmes en politique – Les femmes et les règles du jeu du pouvoir politique – Les bureaux de l'égalité en Suisse romande, une histoire de luttes toujours en cours - Progrès et revers de la représentation féminine dans les institutions politiques.

Pour beaucoup d'entre nous, c'est « notre » histoire qui se déroule au fil des pages. Pour d'autres, souvent plus jeunes, c'est probablement une découverte. « Luttes passées, défis actuels. 1971-2021 » : l'Histoire n'est plus seulement captivante mais devient stimulante. On a de la peine à croire qu'après la victoire du suffrage il y eut encore tant d'écueils, de résistances. Merci à la Conférence romande des bureaux de l'égalité d'avoir incité cette réflexion et de l'avoir menée à bien. Elle nous offre un ouvrage de référence, illustré, plein d'anecdotes et citations, une heureuse lecture.

Femmes et politique en Suisse
Luttes passées, défis actuels. 1971 – 2021
Sabine Kradolfer, Marta Roca i Escoda
Ed. Alphil et Egalités.ch, 2021, 208 p.

Le 7 avril aura lieu un Eglantine Café (19h15, Maison de la femme, Lausanne) sur ce sujet, en compagnie de quelques auteures.

Important - AVS 21 – Important – AVS 21 – Important- AVS 21- Important

Suite au référendum, qui a déjà récolté le double des signatures nécessaires, nous serons appelé-e-s à voter, probablement en septembre déjà. Le sujet est important. Il est aussi compliqué et multiple. Montant des rentes, prévoyance professionnelle (LPP), âge de la retraite.

LE JEUDI 2 JUIN, L'ADF-VAUD ORGANISE UN DÉBAT SUR LE SUJET.

Eglantine Café, à 19h15 à la Maison de la Femme, Lausanne

Retenez cette date ! Les divers arguments seront présentés. La discussion sera ouverte.
« La réforme est adoptée, mais le peuple aura le dernier mot ». « La bataille sera rude ».

Brèves

Les jeunes, pas si progressistes

La revue en ligne *Social Change in Switzerland* a examiné l'évolution des attitudes envers l'égalité des genres dans notre pays de 2000 à 2017. Les attitudes changent au gré des expériences de vie. Les femmes qui entrent sur le marché du travail développent des attitudes plus égalitaires, et celles qui quittent ce même marché deviennent plus traditionnelles envers les rôles sociaux des femmes.

Mais surprise : Les générations plus jeunes, socialisées dans un contexte plus égalitaire, affichent des attitudes plus traditionnelles envers les rôles de genre. Elles prêtent un moindre soutien aux mesures favorisant l'égalité et sont moins favorables au travail rémunéré des femmes. Ce constat pourrait impliquer un désintérêt croissant pour la réalisation effective de l'égalité en Suisse.

Espérons vraiment que si ces chiffres s'arrêtent en 2017 (importance des données à compulser

oblige), l'engagement actuel et réjouissant des jeunes dans la Grève et d'autres mouvement fera fléchir cette constatation à l'avenir ! Mais une fois encore : veillons et agissons !

Mon cerveau ? Ton cerveau ?

Un lecteur de 24 Heures, suite à des réflexions sur les élections communales, nous fait parvenir une question intéressante : y aurait-il une éventuelle corrélation entre l'environnement encore très féminin des enfants petits (crèches, jardins d'enfants, nounous, congés maternité, etc.) et le développement de leurs cerveaux ? S'il existe une étude sur ce sujet, ce serait intéressant d'aller y regarder de plus prés. Et sinon, un possible sujet de recherche.

Une femme pour former le gouvernement

Le 29 septembre 2021, le président tunisien a désigné une femme, Madame Najla Bouden, pour former un gouvernement. Son rôle est fortement limité, le président s'étant arrogé des « mesures exceptionnelles », proches des pleins pouvoirs. Mais c'est quand même une avancée

Une « Place du 7 février 1971 »

Yverdon a mis à l'honneur cette accession des femmes au suffrage il y a 50 ans. Ironie ou discrimination : la plaque existait (!) déjà et avait été redécouverte dans les locaux du concierge de l'Hôtel de ville lors de la préparation de la Grève de 2019.

Des postes de direction plus féminins

En Suisse, la part des femmes dans les directions des grandes entreprises du SMI est passée de 13% en 2019 à 19% en 2021. C'est presque un poste sur cinq, valeur indicative entrée en vigueur depuis janvier dernier. Encore un petit effort, donc. Le taux le plus élevé se trouve au sein de Partners Group avec 38%. En comparaison européenne, la Norvège (30%), la Finlande (26,7%) et la Grande Bretagne (25,8%) sont en tête.

Grand Chelem

Non, il n'y a pas que Nadal. Le joueur de tennis le plus titré est dépassé par 3 championnes : Margaret Smith Court et ses 24 victoires, Serena Williams avec 23 titres et Steffi Graf 22 fois primée, toutes ont obtenu un meilleur score que le champion espagnol. Trois femmes sur le podium donc, … et pourtant invisibilisées.

Aînées pour le climat : on y est presque !

Créée en 2016, cette association demande que la Confédération prévoie les actions nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques qu'elle a fixés. Une action juridique a été ouverte demandant « la cessation des atteintes par omission en matière de protection du climat ». Le cheminement de cette requête a connu plusieurs écueils : refus du DETEC (Dépt. environnement, transports, énergie et communication), du Tribunal administratif fédéral, du Tribunal fédéral. C'est finalement auprès de la Convention européenne des droits de l'homme qu'elles présentent leur recours, qui donne son feu vert, et tout récemment la Cour européenne elle-même est entrée en matière. Une persévérance couronnée de succès !
Le jugement est encore attendu.

Histoire des femmes, Histoire du genre

Une communication du DFJC à la fin de 2021 : des conférences sur l'enseignement de l'histoire. « Faire l'histoire des femmes, c'est contribuer à sortir les femmes des silences de leur histoire », comme l'écrivait Michelle Perrot. Et l'école obligatoire a son rôle à jouer. L'enseignement de l'histoire dans les classes vaudoises s'enrichit de documents didactiques inédits, consacrés à l'histoire du genre. La HEP vaudoise (Haute Ecole Pédagogique) veut développer l'enseignement de l'histoire et l'ouvrir au prisme du genre. Elle a présenté des séquences d'enseignement complémentaires visant à promouvoir l'égalité filles-garçons à l'école et à donner une visibilité aux femmes du passé. Il ne s'agit pas simplement d'ajouter au récit quelques figures féminines célèbres. Le but est de mettre au jour les mécanismes de pouvoir propres aux sociétés d'autrefois, ainsi que la faculté d'action individuelle et collective des actrices historiques. On salue.

Le sexe faible au Château ?

Avouez que cela sonne un peu bizarre, surtout si le château en question est celui de Morges, Musée militaire, avec canons, reconstitutions de batailles, képis et kalachnikovs.
L'idée qui sous-tend l'exposition est de chercher comment associer « femmes » et « pouvoirs » dans une société qui a fortement limité leurs droits civils et politiques durant plusieurs siècles et qui les a exclues de la sphère publique.

Trois grands axes – religieux (Femmes de Dieu), politique (Femmes d'Etat) et militaire (Femmes de guerre), des espaces de pouvoir à priori essentiellement masculins– se déploient au fil des salles et mettent en lumière les marges de liberté, d'autonomie et d'autorité, les engagements individuels et collectifs féminins dans ces domaines Il s'agit d'exhumer certaines pratiques sociales et culturelles de ces femmes de toutes les classes sociales, du 16e à la fin du 20e siècle. Et de rendre justice à celles, qu'elles soient de Suisse romande ou du monde européen, à celles que l'on a trop longtemps mises aux marges de l'histoire en tant que « sexe faible ».

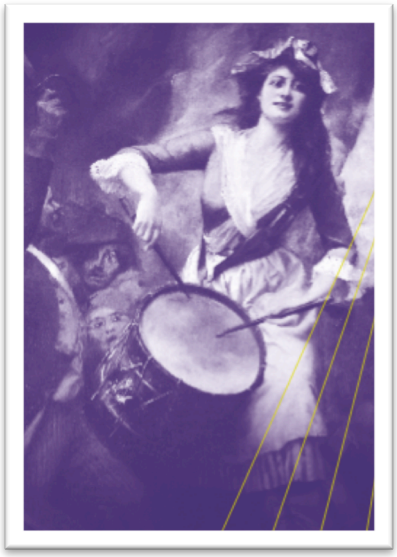

Vous n'avez pas encore vu cette exposition ? Alors courez-y ! Elle dure encore jusqu'au 1er mai.

Prêt à porter pour les femmes cadres

Sabrina Rossier, une ancienne mannequin internationale, crée actuellement une marque de prêt à porter afin d'offrir à l'industrie de la haute couture son savoir-faire et son style unique. Sa marque : Maison Rossier, et ses caractéristiques : Rare comme Rossier, Made in Suisse. Ses engagements : salaire et conditions de travail respectueux pour ses employés. Chaque pièce est fabriquée à la main ; création sur mesure ; le tissu nécessaire est acquis en petite quantité ; emballage composé de produits recyclés. L'entreprise est située dans la région de Morges.

De plus, Maison Rossier s'engage envers l'ADF-Vaud à reverser les dons que ses clientes peuvent choisir de faire lors du paiement de chaque commande. Bel et généreux engagement ! Merci.

Appel à nos membres

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : vschussele@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch
Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.
Nous sommes sur Facebook. « Droits de la femme - association vaudoise (ADF-vaud)

Agenda

Jeudi 7 avril : « Femmes et Politique en Suisse, Luttes passées, défis actuels 1971-2021. S.Kradolfer, Marta Roca-Escoda, S. Brander
Jeudi 5 mai 19h.15: « Les incroyables valaisannes », Film, exposé, débat. J. Allouch, M. Pitteloud. Maison de la Femme, Lausanne, Eglantine Café
Jeudi 12 mai 18h.30 : « Soirée des candidates » Débat et repas. Maison de St-Jean, Lausanne Inscription adf-vaud@bluewin.ch.
Jeudi 12 mai 19h. : AG du Clafv (Centre de liaison des associations féminines VD)
Mercredi 18 mai : AG de l'AAFMM (Amis de la Fondation Madeleine Moret)
Jeudi 19 mai 18h. : AG de l'UDF (Union des Femmes de Lausanne)
Ve + Sa 20 et 21 mai : « Ainsi soit'L Festival » Casino de Montbenon, Lausanne. Org. Association Lilith
Jeudi 2 juin 19h.15 : « Age de la retraite des femmes. 65 ans ? » M. Bovolenta, une autre intervenante, journaliste. Maison de la Femme, Lausanne, Eglantine-Café.
Jeudi 9 juin 18h. : AG de l'ADF-Vaud, Maison de la Femme, Lausanne
Mardi 14 juin : Manifestation pour l'égalité (programme suivra)
Samedi 18 juin : Assemblée des déléguées ADF-SVF à Bâle